



ÉTUDE DES PRATIQUES D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**TERRITOIRE DE SAINT-MALO
AGGLOMÉRATION**

CONTEXTE

L'Agglomération de Saint-Malo a arrêté son PCAET en décembre dernier. Ce plan vise l'atteinte d'objectifs ambitieux pour lesquels la mobilisation de tous les acteurs est nécessaire. L'éducation à l'environnement pour l'ensemble des publics (grand public, résidents, touristes, scolaires, entreprises...) de tous âges est donc une nécessité.

Depuis 2014, une semaine du développement durable est organisée par l'Agglomération et la Ville de Saint-Malo. Cet événement réunit, autour d'un thème, un grand nombre d'acteurs du territoire avec un programme dense sur une période donnée.

Par ailleurs, de nombreuses structures proposent également des animations tout au long de l'année.

Cependant, il est apparu essentiel de structurer un réseau de professionnels et d'associations dans le but d'offrir un programme d'éducation à l'environnement sur le territoire. Il s'agit de s'appuyer sur l'existant (programme, animations, acteurs...). Enfin, les espaces publics ont été identifiés comme pouvant servir d'incubateurs à l'éducation à l'environnement, ils pourront donc être des supports.

Rappel de l'objet de la mission

Analyse de l'existant dans l'objectif d'identifier les publics touchés et les thèmes abordés actuellement :

- Identifier l'ensemble des acteurs du territoire ou pouvant intervenir sur le territoire ainsi que leurs envies de développement
- Recenser les événements, manifestations, actions existantes et public cible

Vers une offre d'éducation à l'environnement complète (tous public) :

- Faire une analyse type **AFOM (SWOT)**
- Identifier les domaines et les pistes d'actions pouvant être développés
- Proposer des scénarii avec la construction d'un programme type par public et thèmes
- Proposer une structuration de ce réseau et des outils à mobiliser (convention, appels d'offre, régie...) par Saint-Malo Agglomération pour le concrétiser

Présentation des structures porteuses.

DIPLT

DIPLT est une association d'éducation à l'environnement et de mise en action des habitants en matière de transition écologique. Créée en 2014, DIPLT a mené ses premières interventions auprès de différents public au printemps 2015. Très vite l'association, dans une perspective de création de synergie et d'une volonté de travail en partenariat, a organisé des rencontres entre acteurs locaux d'EEDD du Pays de St Malo. Plus d'une trentaine de structures de tout types ont participé à ces temps de travail qui ont permis interconnaissance et émergence de projets de coopérations.

Fort de cette culture du réseau, et des expérimentations menées depuis 4 ans sur le sujet, DIPLT voit dans cette étude, l'opportunité de partager ses réflexions, ses capitalisations et de permettre de mettre en œuvre une étude laissant place à l'intelligence collective.

Horizons Solidaires

Horizons Solidaires est le Pôle de développement de l'Économie Sociale et Solidaire du Pays de Saint-Malo.

Créé en 2009 en statut associatif, le réseau compte aujourd'hui une soixantaine d'adhérents. Multi-sectoriel, regroupant des entreprises de tailles diverses, fin 2018, le Pôle représente 700 emplois et 20 secteurs d'activités dont l'environnement et la formation.

Le Pôle ESS fait partie d'un écosystème régional composé de 18 autres Pôles des TAG et de la CRESS (Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire).

Ses missions s'articulent autour de trois grands axes :

- ◆ **Développer l'emploi** et l'entrepreneuriat ESS
- ◆ **Conduire des projets collectifs** entre acteurs du territoire
- ◆ **Développer une culture ESS**

C'est avec la richesse de son réseau et la volonté de faire du développement durable une des priorités du plan stratégique que le Pôle participe à cette étude.

Participants à l'écriture / apport en expertise de filière :

REEB

Le **Réseau d'Éducation à l'Environnement (EE) en Bretagne** a pour ambitions :

- Favoriser le développement de l'éducation à l'environnement en Bretagne, à toutes les échelles de territoire, par tous et pour tous.
- Mettre les acteurs en réseau.
- Mutualiser savoirs, expériences et savoir-faire en matière d'éducation à l'environnement.
- Susciter la participation au développement de l'éducation à l'environnement.

Le Réseau est né en 1992, il comprend une centaine d'adhérents, en majorité des associations. Il représente l'EE en Bretagne dans de nombreuses instances et co-anime l'espace de concertation régional avec les institutions, la plateforme régionale d'EE.

Il œuvre dans 3 axes :

- ◆ Le soutien à l'organisation des acteurs et le développement de la coopération dans les territoires. Il a notamment une mission de facilitation de la création de réseaux locaux d'EE dans les territoires. Il anime une commission « Réseaux territoriaux d'EE » qui comprend une cinquantaine de membres, dont 7 réseaux. 1 seul est formalisé en association (REEPF). La commission travaille en ce moment sur son nouveau projet à 2 ans : l'évolution des réseaux territoriaux vers un lieu ressources, d'accompagnement et de co-construction avec les acteurs du territoire.
- ◆ Informer, apporter de la ressource, valoriser l'EE et l'action de chacun de ses adhérents

- ◆ Développer les pratiques de l'EE, l'innovation à travers des commissions thématiques et des actions de professionnalisation des acteurs (journées d'échanges et formations,...).

PRÉAMBULE

Cette étude est le résultat de rencontres avec les acteurs du territoire. 3 réunions participatives nous ont permis de nourrir chaque axe de cet écrit. Il nous faut les remercier.

Merci à :

Yves Liegeois ; Manuel Lesacher ; Marjorie Duclos ; Sarah Larcher ; Marion Nury ; Jean-Claude Pont ; Yann Perraud ; Clémentine Souchet ; Karine Havard ; Séverine Bourserie ; Alicia Micard ; Jean-Pierre Rousseau ; Mickaël Chemin ; Mylène Bontron ; Loïc Martin ; Ho-Yann Neveu ; Titouan Redier ; Benoit Le Foulgoc ; Ondine Hingant ; Estelle Petiau ; Véronique Babut ; Françoise Burlot ; Nathalie Bernard-Griffiths ; Camille Lestang-Valette ; Sandrine Guerrand ; Elise Motte ; Vanessa Taillandier ; Yvan Jelas ; Mireille Levallois-Baleine ; Aline Lejart ; Camille Guérin ; Christine Boulc'H Mascaret ; Yoann Le Magadou ; Morgan Grivaud ; Amandine Jourdheuil ; et Morgane Perrette.

Merci également à Sophie Houbart du **REEB** pour son regard et ses contributions.

Nous tenons également à remercier Adélaïde Giraud pour son travail graphique, apport essentiel à ce travail.

Le travail rédactionnel de cette étude a démarré peu de temps avant le début du confinement imposé à chacun d'entre nous.

Le Covid-19 a malheureusement mis de la distance à un moment où une dynamique de groupe s'était créée.

Nous espérons que ces temps d'échanges et de co-constructions seront à nouveau possible tant la mobilisation collective est riche diidées et d'envies.

SOMMAIRE

CONTEXTE	2
Rappel de l'objet de la mission	2
Présentation des structures porteuses	2
DIPLT	2
Horizons Solidaires	3
REEB	3
PRÉAMBULE	4
INTRODUCTION	6
Qu'est ce que l'EEDD (par le REEB) ?	6
I. RECENSEMENT DES ACTEURS EEDD ET DE L'OFFRE EEDD	6
Recensement des acteurs	6
Entrée territoriale :	7
Une forte diversité d'acteurs :	7
Typologie des structures recensées (partie questionnaire)	8
Trajectoires	9
Des valeurs et des chemins	9
Ce qui se poursuit	9
L'envie de développement	9
Transversalités	10
Les publics	10
La couverture géographique de l'EEDD par les acteurs principaux	11
Calendrier d'événements :	12
II. ANALYSE SWOT	14
SWOT de l'Éducation à l'environnement et au développement durable sur le territoire de St Malo	15
III. DÉFINITION D'UN PROGRAMME GÉNÉRAL D'EEDD À L'ÉCHELLE DE SMA	21
Élaboration des Scénarios de programme : le processus	21
Élaboration des Scénarios de programme : les apports des groupes de travail	22
Groupe 1 : échantillon 1 d'acteurs locaux de l'EEDD	22
Groupe 2 : échantillon 2 d'acteurs locaux de l'EEDD	23
Groupe 3 : habitants ayant participé aux ateliers du territoire	24
Un plan d'inspiration d'actions	26
Les intentions du programme	26
Le listing d'actions	27
IV. MISE EN RÉSEAU	33
Ce qui est contributif de la mise en réseau	33
Ce qui n'est pas contributif de la mise en réseau	34

INTRODUCTION

Qu'est ce que l'EEDD (par le REEB) ?

L'éducation à l'environnement et au développement durable est une éducation qui met au premier plan les valeurs de coopération, solidarité, respect de la vie humaine et non humaine, et qui a pour finalité la responsabilisation et l'engagement des citoyens dans l'action. Plutôt que de subir les crises en baissant les bras, les citoyens retrouveront le sens de l'avenir et d'un horizon espéré.

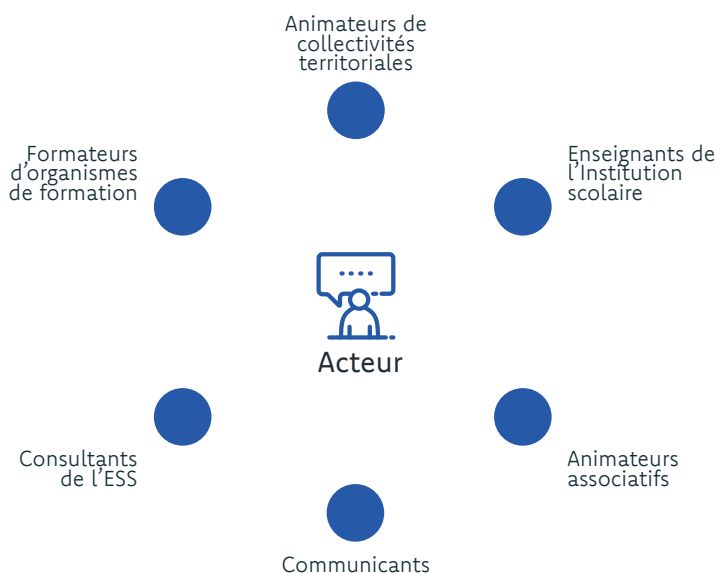
I. RECENSEMENT DES ACTEURS EEDD ET DE L'OFFRE EEDD

Recensement des acteurs

Travailler sur le recensement des acteurs de l'EEDD consiste dans un premier temps à savoir qui génère ou est contributif de l'EEDD. Le schémas ci dessous, issu du Réseau de l'Éducation à l'Environnement en Bretagne, nous montre qu'il y a une variété d'acteurs.

UNE SPHÈRE D'ACTEURS VARIÉS

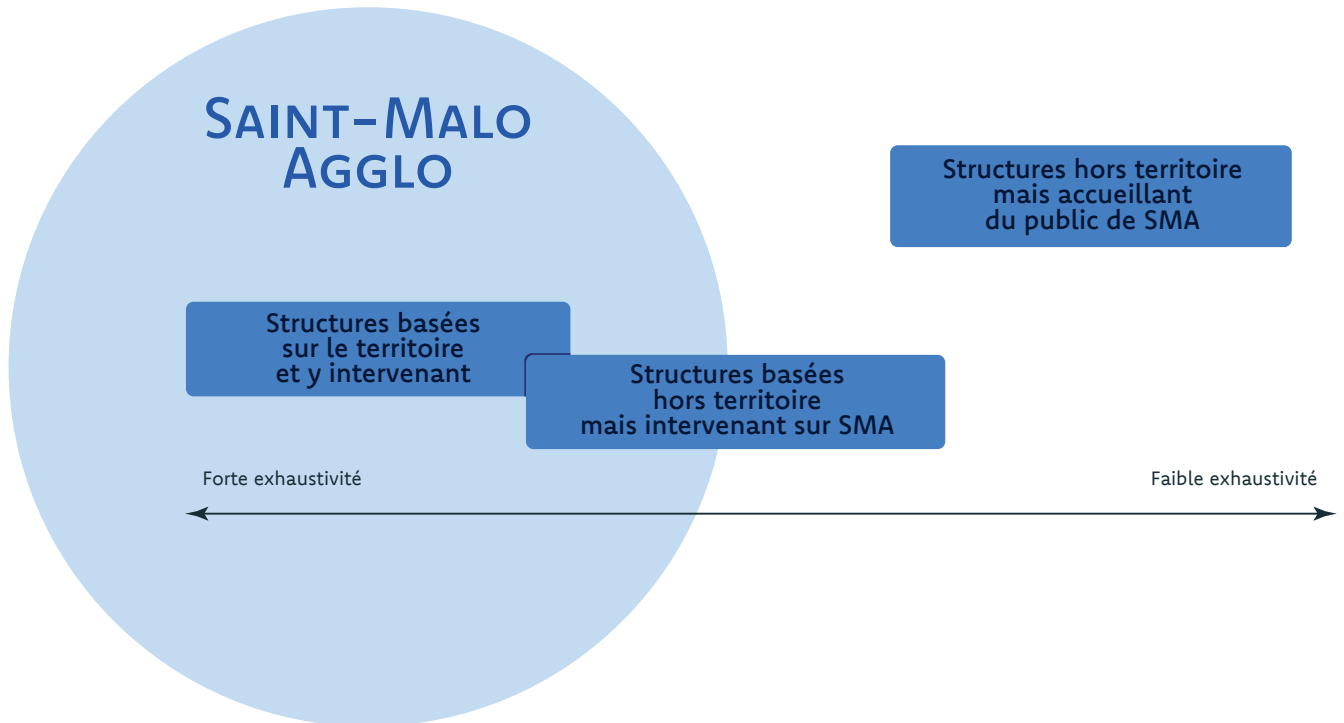
« Qui font de l'EEDD leur métier ou dans leur métier »



Le recensement effectué ne peut donc être exhaustif car face un foisonnement d'acteurs, mouvants dans leurs pratiques, et des frontières floues il est difficile d'identifier tout le monde. De plus certaines structures ne font pas partie de réseaux et sont donc plus difficilement identifiables. Cette difficulté d'exhaustivité est d'autant plus vraie quand on s'éloigne géographiquement du territoire et psychologiquement du métier d'éducateur à l'environnement.

Afin de glaner un maximum de contact nous avons donc raisonné en 2 axes, comprenant chacun différentes sphères en cherchant à être plus ou moins exhaustif selon l'éloignement :

Entrée territoriale :



Une forte diversité d'acteurs :

Ainsi, tel que le montre en partie le recensement en annexe (annexe 1), nous trouvons une variété de structures selon l'axe métier :

« Dont c'est le métier » :

**ASSOCIATIONS ET
COLLECTIFSE CITOYENS
ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES
ASSOCIATIONS AUTRES ENTREPRISES
D'ÉDUCATION POPULAIRE**

COOPÉRATIVES
DE L'ÉNERGIE
ENTREPRENEURS
INDIVIDUELS

« Qui en font leur métier » :

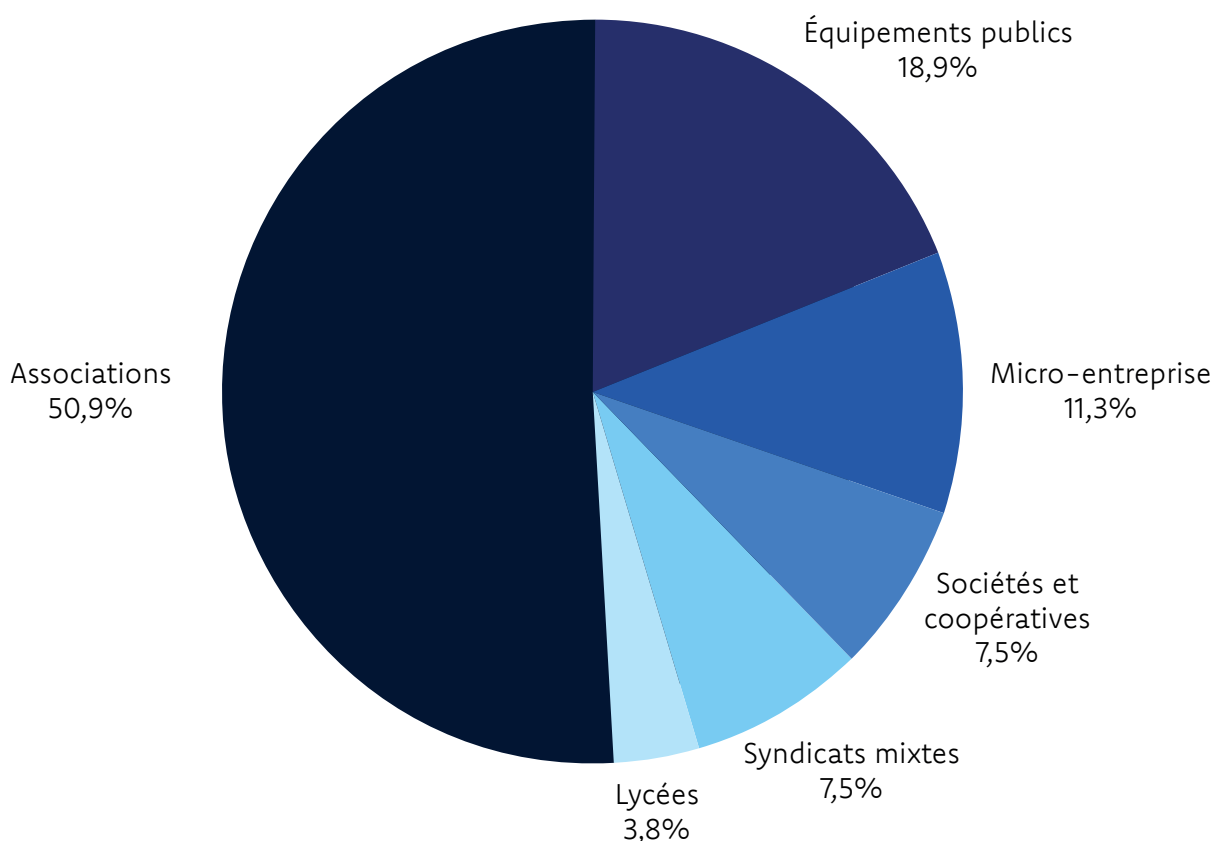


Typologie des structures recensées (partie questionnaire)

Pour l'étude, 53 structures se sont prêtées au jeu du recensement et du questionnaire.

Sur 53 structures, 27 sont des associations, 10 des équipements publics et des collectivités territoriales, 6 des micro entreprises, 4 des syndicats mixtes, 4 des sociétés et coopératives, 2 des lycées.

TYPLOGIE DES STRUCTURES RECENSÉES



Trajectoires

(Voir carte mentale « Trajectoires EEDD » en annexe 2)

Des valeurs et des chemins

Les acteurs de l'EEDD sont en mouvement. Qu'ils soient bien établis, ou en développement, expérimentés ou plus jeunes sur le territoire, ils sont tous nécessaires à la transmission et à la sensibilisation à l'environnement et au développement durable.

Se retrouvant autour de valeurs et d'engagements, chacun a ses propres aspirations, objectifs, projets et rêves. Qu'il s'agisse de nouvelles coopérations, d'élargissement des publics, d'étoffement des équipes ou de mener de nouvelles actions complémentaires, chacun son chemin.

Nous avons donc voulu les connaître pour mieux comprendre ces trajectoires :
Que vivent ils présentement ? Comment se projettent ils ? À qui s'adressent ils ?
Quelle relation au territoire ont ils ? Ont ils d'autres ambitions que leur réalité actuelle ?

Ce qui se poursuit

En premier lieu, tous partent du principe que leurs actions sont non seulement à poursuivre, mais elles doivent être reconnues et d'avantage valorisées. Certains de leurs programmes n'ont pas encore croisé de public, d'autres fonctionnent très bien et doivent être pérennisés et optimisés. L'aspect Développement Durable doit cependant être mieux intégré aux actions. Peut être en accentuant la sensibilisation, sûrement en ne lâchant jamais la pression. **L'engagement est là !**

Les thématiques concernées et à poursuivre :

- La santé et l'environnement
- L'énergie
- La consommation
- Le Jardin
- L'eau
- Le littoral
- L'alimentation durable
- La mobilité

L'envie de développement

Les acteurs veulent grandir, à travers de nouvelles actions, des réorganisations, un élargissement de leur couverture territoriale, une hausse de leurs bénévoles et de leurs partenaires.

Ils souhaitent toucher de nouveaux publics, comme les scolaires, les élus, le grand public et les personnes socialement éloignés.

Cela implique nécessairement de penser à des projets plus conséquents, de réfléchir à un ancrage sur le territoire, de lancer de nouveaux programmes, d'organiser des événements et de mener la communication qui va avec.

Transversalités

Se croiser pour co-construire est un besoin grandement exprimé par les acteurs.

Les savoir-faire et les connaissances de chaque secteur du territoire sont complémentaires. Ainsi, il paraît évident qu'en créant des ponts entre les structures et leur territoire d'action, l'EEDD gagnera en efficacité.

Pour parvenir au développement des partenariats, qui semblent être une envie commune aux acteurs, il est essentiel de trouver la meilleure coordination possible, de travailler en réseau pour se structurer, collaborer et se connaître.

Un pas vers les élus ainsi que la mutualisation de compétences et moyens peuvent être des pistes efficaces pour y parvenir.

Les publics

(Données issues de la réunion participative #1, atelier #2)

Afin de comprendre à quels types de publics s'adressaient l'éducation à l'environnement menée sur le territoire, il a été demandé à chaque structure présente de placer des gommettes de tailles différentes pour identifier le, les publics auxquels elle s'adressait à travers ses actions.



Photo du rendu de l'atelier #2

S'agissant de représentation des acteurs eux même, il ne nous a pas été possible de rendre compte des données sous format graphique. Ci dessous un visuel pour rendre compte des publics touchés selon leur importance.



De façon évidente il ressort que le public type familial et scolaires, sont ceux qui sont le plus ciblés par les actions locales. À noter une faible représentation des publics spécifiques, des enfants et adolescents hors scolaires et des adultes.

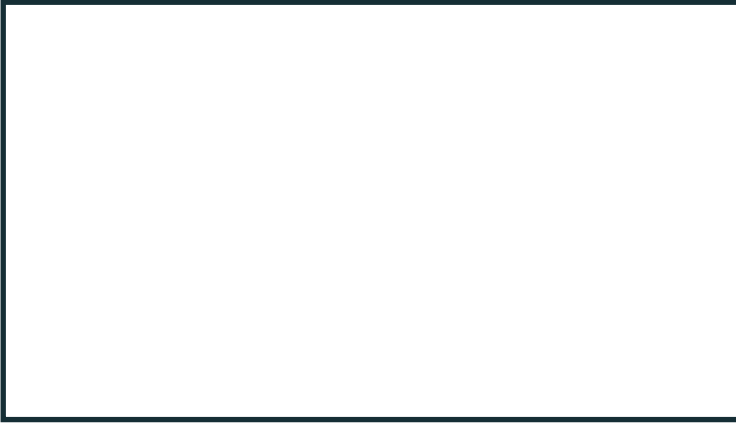
En revanche, il nous faut souligner la spécificité de notre territoire qui possède un environnement naturel unique. Cela attire chaque année un grand nombre de public extérieur. Ce flux de visiteurs bénéficie donc aussi de l'offre d'éducation à l'environnement dispensé par les structures du territoire. Cela concerne des groupes scolaires en provenance de tout le pays et bien évidemment des particuliers de toute nationalité. À travers ces pratiques ils découvrent notre écosystème marin et terrestre et y sont sensibilisés. L'offre d'éducation à l'environnement vient donc participer à la diversité de l'offre touristique locale.

La couverture géographique de l'EEDD par les acteurs principaux

(Données issues de la réunion participative #1 , atelier #1)

Des acteurs présents jusqu'à Rennes, et surutilisation de certains territoires (notamment côte).

Il a été demandé à chaque acteur de placer sur le territoire de SMA, qui a été « pixelisé », un point sur chaque « pixel » occupé par une action d'EEDD. Un vingtaine de structures ont participé à cet exercice. S'en est suivi un commentaire et un analyse de groupe afin d'alimenter le **SWOT**.



*Capture de la cartographie « pixélisée »
complétée par les participants de l'atelier #1.*

D'une manière générale, nous nous apercevons par cette illustration que les activités sont concentrées en grande majorité dans les pôles urbains les plus importants (St Malo notamment), et sur le trait côtier.

L'attraction par les pôles urbains peut répondre à la problématique d'aller vers un public à la densité plus forte et donc potentiellement toucher plus de monde. Mais l'analyse SWOT ci-dessous révèle d'autres facteurs explicatifs.

La concentration sur le trait côtier répond à une spécificité géographique territoriale. Cette zone d'intérêt et attractive, sert de support à l'EEDD. Le public y est aussi bien des locaux apprenant de ce milieu qui leur est proche physiquement. Mais également des personnes venues de l'extérieur du territoire pour profiter du patrimoine naturel particulier déterminé comme « exceptionnel ».

Par effet de contraste on s'aperçoit de certains « trous dans la raquette » à savoir les zones « ordinaires » (par opposition à extraordinaire). Celles-ci se situent dans les zones rurales (champs, marais, forêts, etc..), ainsi que les quartiers périphériques de l'agglomération principale et certains villages très peu touchés tel que St Jouan de Guerêt, Chateauneuf d'Ille et Vilaine, etc. Ces zones ne sont absolument pas à négliger car elles appartiennent à notre environnement (ce qui nous entoure) et sont source d'exploration d'enjeux actuels et d'acquisition de connaissances / savoirs.

Calendrier d'événements :

Afin de recenser les événements d'éducation à l'environnement et de développement durable organisé sur le territoire, nous sommes repartis de la trame existante appartenant à Saint-Malo Agglomération et l'avons complété grâce aux retours des participants à l'étude.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Récolte de déchets												
Initiatives océanes surfrider												
Journée mondiale des zones humides												
Semaine des alternatives aux pesticides												
Marché aux fleurs de Saint Pierre												
Open 35												
Marché aux fleurs de la Briantais												
Journée des scolaires												
Faites du natisme												
Ballade Chlorophylle												
Portes ouvertes Utom												
Semaine du Développement Durable												
Journée mondiale de l'océan												
Fête de la nature												
Fête du vélo												
Bienvenue dans mon jardin												
Journée naturaliste												
Les nuits de l'engoulement												
Fête des possibles												
Village des mobilités												
Journée de la transition												
World Clean Up Day												
Fête de l'huître												
Nettoyons la nature												
Rame d'espoir												
Raid aventure												
Festival alimentaire												
Route du Rhum												
Festival pour le climat												
Marché de Noël éthique et solidaire												

Mondial, national, communes, collectivités
Événements des acteurs de l'EEDD
Événements auxquels se rattachent les actions de l'EEDD

Ce qui ressort de ce calendrier :

- ◆ Les actions de ramassage des déchets s'organisent tout au long de l'année.
- ◆ Les projets en direction des scolaires s'organisent entre les acteurs de l'EEDD et les établissements scolaires tout au long de l'année également.
- ◆ Il est à déplorer qu'il ne se passe que très peu de choses l'été, période où le flux touristique augmente pourtant.
- ◆ Les mois de mai et septembre sont très riches.
- ◆ Il y a autant d'événements d'envergure mondiale, nationale et ou à l'initiative des collectivités, que d'événements organisés directement par les acteurs de l'EEDD.
- ◆ Quelques événements de contenus et couleurs différents peuvent prétendre faire indirectement de l'EEDD.

Le regard du REEB sur cette grande partie

En ce qui concerne la typologie des acteurs, nous observons une augmentation du nombre d'entreprises et notamment de microentreprises à l'échelle régionale comme sur ce territoire où elles représentent **20 %** des structures répertoriées. Il existe un certain nombre d'éducateurs ex-salariés d'association qui, ne trouvant pas d'emploi ou par choix, deviennent auto-entrepreneurs. Ils partagent la même culture et des valeurs identiques à celles portées par les associations. Le contexte économique a fragilisé les associations mais aussi les entrepreneurs, dans le cadre du COVID 19.

Tous sont acteurs de l'éducation à l'environnement.

Un point de vigilance est à noter cependant : lorsqu'ils répondent ensemble à une commande publique, cette situation de mise en concurrence met en danger les associations (risque fiscal d'imposition aux impôts commerciaux et risque de transformation de l'association en bureau d'études). Il est donc important de créer de la coopération entre tous types d'acteurs et d'avoir recours si possible à des modes de financement qui ne génèrent pas la concurrence au risque de fragiliser le secteur.

La multiplicité des événements grand public est un formidable levier pour améliorer la visibilité de l'éducation à l'environnement, tout en prenant le soin de valoriser l'éducation au sens large, mais aussi chacun des acteurs qui en font leur métier ou qui en font dans leur métier.

II. ANALYSE SWOT

Afin de compléter cette matrice, nous avons collecté de la matière via différentes manières :

- observation de terrain

Étant nous même, deux structures impliquées dans le territoire, y ayant expérimentés des actions dans une culture de mise en réseau, de travail de synergie, et de partenariat variés, nous avons pu capitaliser dans un premier temps nos observations. Celles-ci ont été analysées avec prise de recul en s'appuyant de lectures et productions sur le sujet, et des retours de la structure référente de l'EEDD régionale, le REEB.

- des réunions participatives

Ces réunions ont permis de rassembler différents représentants d'acteurs principaux

de l'EEDD ayant pu apporter leur part d'expérience. Les **ateliers participatifs #1 et #2**, principalement, ont permis de récolter cette matière collective. Les ateliers menés lors de la « réunion participative #1 » ont cherché plus à questionner le maillage en terme géographique et de public,. Ceux de la « réunion participative #2 » se sont plus concentrés sur la co-création d'un SWOT vis à vis du niveau de service en EEDD sur le territoire et de son éco-système.

Cet éclairage collectif a été complété par l'animation proposée lors de « l'atelier du territoire », le 12 février, qui a réuni des citoyens du territoire.

SWOT de l'Éducation à l'environnement et au développement durable sur le territoire de St Malo.

	Atouts	Faiblesses
Interne	<p style="text-align: center;">Deux types de publics bien touchés quantitativement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De nombreuses actions envers le « tout public », et celle vers les scolaires (primaire principalement) <p style="text-align: center;">Des programmes, et des outils existants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il existe des outils de sensibilisation et de communication variés sur le territoire. • De nombreuses conférences sont organisées sur le territoire (entreprises, acteurs sociaux). • Des partenariats avec d'autres structures (hors EEDD) existent. • Il est constaté un savoir faire et de nombreuses animations, des actions variées. • Présence d'infrastructures agissant sur : les changements de comportements, l'environnement de l'habitant et participant à l'EEDD (piste cyclable, magasin d'alimentation local, etc..). Principe du « nudge » • Des communes ayant une appétence pour l'EEDD 	<p style="text-align: center;">Des acteurs pas assez connectés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « On ne se connaît pas. » Manque d'interconnaissance. Des outils manquent tel une cartographie, une charte, un répertoire. • La peur de travailler en réseau (peur de la concurrence, peur de perdre son projet, son éthique, etc.) • Manque d'un partage de compétences. • Peu d'interconnaissances décideurs (élus) / structures • Les acteurs manquent de temps pour la co-construction et le développement des partenariats. • Peu de relations Entreprise / acteurs principaux de l'EEDD, ou agriculteurs / acteurs principaux de l'EEDD. Manque de liens et de liant. • Manque de transversalité et de transdisciplinarité. (lien avec l'art, le numérique, le design collaboratif, la recherche, etc.) • Absence de chargé de partenariat, de référents qui portent les compétences de la co-construction et les démarches partenariales dans les structures. • Difficulté à impliquer les professionnels de la mer dans les actions éducatives.

Une mise en réseau amorcée :

- Des outils structurants sur lesquels capitaliser tant dans leur forme que le processus qui leur a permis d'exister : charte d'Éducation à l'Environnement du Parc Naturel Régional, la charte du REEB, différentes chartes associatives, etc.
- Des acteurs qui se connaissent en partie via des dynamiques de mise en réseau (SEDD, Horizons Solidaires, à l'échelle du Pays les rencontres de DIPLT entre acteurs locaux de l'EEDD, REEB, le collectif d'EE de la Côte d'Émeraude, Coeur Émeraude et sa démarche de PNR, le collectif les Vagues, etc.)
- Des partenariats en cours entre structures aux typologies variées (entreprises-associations, associations-associations, associations-collectivités, etc.).
- Des acteurs présents en nombre lors de l'étude. Plus de 36 structures représentées.

Présence d'un savoir faire local :

- Une variété d'acteurs faisant de l'EEDD et notamment des acteurs dont c'est le métier (une vingtaine intervenant régulièrement sur le territoire)
- Existence d'un écosystème d'EEDD. Des structures s'étant en partie identifiées entre elles. Les rencontres organisées pour cette étude ont accentué ce point.
- Des actions menées par des bénévoles et par des professionnels. Une complémentarité existe du fait de la différence de statut.
- Des structures qui contribuent à l'éducation populaire.

Des programmes à mûrir :

- Programme envers les scolaires met un cadre trop contraignant. « un circuit limitatif » d'intervenants.
- Il n'existe pas d'éco-ambassadeurs dans tous les établissements scolaires, et ils manquent du temps et des moyens pour les accompagner. Ils sont de bons référents pour des actions transversales de sensibilisation des jeunes.

◇ Des contraintes économiques :

- Les professionnels ont un coût qui est difficile parfois à financer.
- Coût du transport pour les groupes.
- Du temps perdu à chercher de l'argent.

Un déséquilibre dans la répartition de l'EEDD :

- Des sites géographiques sont sur-sollicités et les règles d'accessibilité parfois pas respectées (déclaration préalable).
- Des zones peu investies tel les centres-villages, l'intérieur des terres (les zones « ordinaires »)
- Des thématiques peu travaillées (climat, énergie, risques environnementaux..)
- Des structures sur-sollicitées.
- Des lieux tel que les ports, les gares et gares maritimes sous exploités.
- Public extérieur (touristes) accaparant, dont les flux sont difficiles à gérer (saisonnalité forte).

Un professionnalisme fragile :

- Des structures aux économies fragiles (associations et microentreprises).

		<ul style="list-style-type: none">• Un coût du professionnel difficile à prendre en charge.• La dynamique de sensibilisation repose en grande partie sur du bénévolat, certes peut être compétent, mais à l'engagement libre. <p style="text-align: center;">◇ Un cadre peu incitatif :</p> <ul style="list-style-type: none">• L'organisation de sorties scolaires repose sur le bon vouloir des écoles, ce sont des choix internes. Une certaine inégalité d'accès.• La co-construction et les collaborations avec les structures de l'EEDD se font au bon vouloir et selon les volontés (politique, dirigeante, d'un salarié, etc). Il y a un besoin, mais il n'est pas forcément exprimé.
--	--	---

	Opportunités	Menaces
Externe	<p>Un public à proximité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des lieux à investir (exemple des activités en pied d'immeuble) où s'inventent de nouvelles pratiques. • Une prise de conscience généralisée et une demande d'intervention <p>Un sujet au poids actuel très important, l'environnement ! :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un besoin d'accompagnement de structures autres que celles des entreprises en transition (exemple des restaurateurs) • Un public qui cherche à agir (exemple des demandes du Pôle jeunesse) • Beaucoup de demandes de contact ou d'intervention auprès de St-Malo et St-Malo Agglomération • Une envie d'agir, les personnes veulent du concret : une force d'action économe. • Des structures demandeuses d'interventions en EEDD et ayant accès à un public peu voire non touché (bailleurs sociaux par exemple) • Des outils incitatifs à explorer : Le système de compensation carbone, la RSE, etc. • Le corps enseignant très intéressé par les thématiques de l'EEDD. (Des circulaires sont passées en début d'année scolaire 2019-2020 suite aux marches des élèves pour le climat) • Un public extérieur au territoire : un plus quantitatif (nombre de personnes touchées), et en masse d'activité (éco-tourisme) • Des financements intégrant de plus en plus la compatibilité avec les enjeux environnementaux. Existence de plusieurs financements dédiés à ces enjeux. 	<p>Des demandes laissant peu de place à la pédagogie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une envie d'agir limitative : « on veut ramasser des déchets ». Action à court terme. • Culture de l'efficacité, du rendu rapide de l'immédiateté qui ne laisse pas le temps nécessaire à la pédagogie. • Des habitants extérieurs qui viennent « consommer » le territoire et certains milieux. Enjeux d'étalement. • Des sollicitations de dernière minute. <p>Des freins techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Difficulté du transport, en particulier pour les groupes. • Entrer dans le secteur privé (entreprise hors champs EEDD) est très compliqué. Besoin d'avoir une personne relais en interne, des liens interpersonnels. • Présence de procédures, nécessité de cooptations pour agir : ferme la circulation des projets, des idées. • Problématique d'intervention avec certains types de public, notamment du public dit spécifique (personnes fragiles, handicaps, etc.). Demande des interventions avec des particularités lourdes : très codées, durée importante, adaptation réglementaire, etc. Un surcoût. <p>Problématiques des financements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tendance à la baisse des fonds publics de manière générale, et de enveloppes-projets qui tiennent pas suffisamment en compte les frais de fonctionnement.

- Un besoin d'expression des usagers du territoire sur l'acceptation et la compréhension de certains projets d'aménagements (un appétence).

Infrastructures à utiliser ou sur lesquelles s'appuyer :

- Des pistes cyclables à St Malo (principalement) : permet de réduire le coût de déplacement.
- Des bâtiments performants (maisons économes, rénovations écologiques, aménagements éco-responsable de magasin, bâtiment produisant de l'énergie, etc.)
- Des lieux de production alimentaire variés (port, fermes, zone conchylicoles, etc.)
- Des lieux de gestion des eaux et des déchets
- Des zones artificialisées variées (habitats, zones d'activités, littoral, zones rurales, forêts, zones touristiques)
- Un patrimoine bâti (moulins à marée sur la Rance, habitat traditionnel, vestiges historiques, etc.) et culturel (bateaux traditionnels, etc.) exceptionnel.
- Une filière maritime, dont un lycée.
- Des sites de recherche (Cresco Dinard, etc.)

Un environnement attractif, un environnement varié :

- Un littoral exceptionnel.
- Une variété de milieux naturel (estran, dunes, falaises, fleuve côtier, marais, forêts, haies, etc.).
- Un patrimoine historique et culturel

Des approches variées qui facilitent l'accès de tous à l'EE :

- Des approches pédagogiques variées (scientifique, artistique, ludique, etc.) Présence de sports de nature (terrestre et maritime).

- Mise en concurrence favorisée (exemple : appels d'offres) : encourage le court terme, le moins disant, les tensions financières, ne favorise pas la co-construction, le partenariat long, etc.
- Complexité technique accrue et cumul des contraintes
- Calendrier de projection généralement trop serré : beaucoup d'urgence.
- Des demandes de financements chronophages et peu propice à la co-construction, l'implication et les démarches de qualités : cadre trop contraignant, rapport temps passé / montant inapproprié, calendrier trop restrictif, pas de place au temps long (« one shot ») et la prise de recul, le partage d'expérience.

Des frontières géographiques et psychologiques :

- Manque d'événements, de rencontres locales des acteurs de l'EEDD entre eux, mais également avec d'autres types de structures.
- Des décalages entre frontières administratives, bassins de vie, et éléments géographique faisant frontière (exemple de la Rance).
- Une perte de continuum sur des aspects naturels : le lien entre terre et mer sur la question de l'eau a du mal à se faire.
- Un fonctionnement global facilitant les « entres-soi », des champs d'activités cloisonnés.
- Un cadre administratif peut adapté à la notion de transversalité (type de fond, sujet ciblé, question des compétences, dialogue entre strates administratives, etc.)

- Acteurs inscrits dans des programmes de sciences participatives.

Un rythme d'événements existants :

- Présence de gros événements sur le territoire, non ciblés sur l'environnement, et qui permettent de toucher un large public : Route du Rhum, l'Open de Tennis, Quai des Bulles, Etonnants Voyageurs, sans oublier les plus petits.
- Existence d'événements publics nationaux et internationaux sur des sujets liés à l'environnement et au DD (journées mondiales). Certaines actions locales s'inscrivent déjà dans ces temps.

Des outils de financement et de communication :

- L'outil de communication Agendaou
- Des sources de financement mobilisables (exemple de la petite enfance, des appels à projets nationaux)

Des dispositifs existants favorisant l'éducation au territoire :

- Le label aires éducatives (Office Français de la Biodiversité). Favorisent les partenariats locaux, permet aux enfants d'une école ou d'un collège de participer à la protection d'une zone naturelle (pédagogie de projet). Permet une démarche de co-construction entre Éducation Nationale et acteurs de l'EEDD.
- La démarche de PEDT (Projet Educatif De Territoire). Prévoit la concertation entre les écoles, la mairie, les structures d'EEDD et les parents d'élèves, etc., autour d'un projet éducatif commun.

Un public qui évolue :

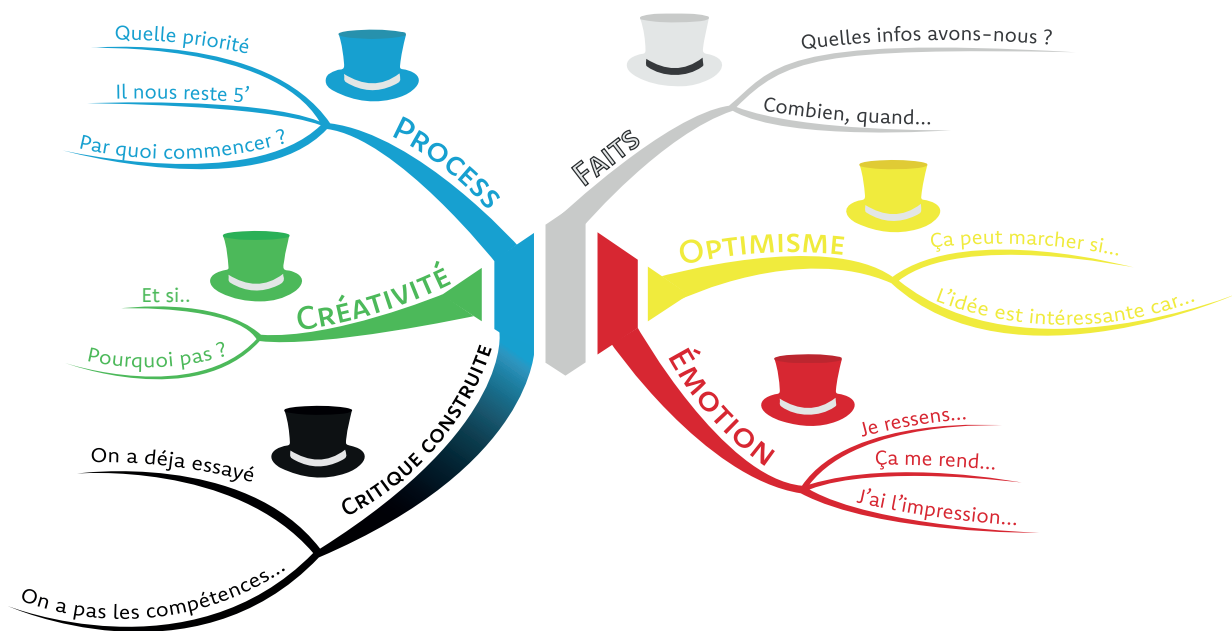
- Hyperactivité des enfants
- Accroissement de l'individualisme
- Perte en autonomie des enfants.
- Perte du pouvoir d'agir des adultes.

Des menaces naturelles liées au changement climatique :

- Peu d'intégration de l'EE des enjeux du territoire que sont l'érosion, la submersion marine et les risques d'inondations.

III. DÉFINITION D'UN PROGRAMME GÉNÉRAL D'EEDD À L'ÉCHELLE DE SMA

Élaboration des Scénarios de programme : le processus (chapeau de Bono)



À ce moment de l'étude, nous avons séparé le groupe en deux sous-groupes. En nous inspirant de la technique des chapeaux de Bono nous avons questionné le groupe sur le programme d'EEDD qu'ils souhaiteraient voir mis en œuvre. Cette technique des chapeaux est un outil pour faciliter d'une part la discussion, d'autre part l'émergence d'idée. C'est un outil facilitant l'intelligence collective pour explorer une situation et analyser différents scénarios, qui s'appuie sur nos 6 modes de pensée :

- Les faits
- La créativité
- Les ressentis
- Les freins
- Les atouts
- L'organisation

Pour nourrir plus efficacement l'étude, nous avons fait le choix de deux chapeaux, celui de la créativité et celui des freins. Celui de la créativité a permis à chacun d'imaginer le programme idéal, sans aucune contrainte, parfois utopique, souvent extraordinaire. Celui des freins pour imaginer, anticiper, tout ce qui pourrait empêcher la réalisation d'un tel programme. Les contraintes, réelles, ou possibles, les peurs, les conséquences négatives.

En croisant ces deux façons de penser, les demis groupes ont pu construire un programme réaliste et possible, qu'ils se sont présentés et dont ils ont discuté.

Les idées, attentes, aspirations, des groupes de personnes interrogées.

Pour mieux comprendre le processus, voir l'exemple des idées du groupe 1.

Voir annexes 3 Frénésie d'idées non contraintes et 4 contraintes

Élaboration des Scénarios de programme : les apports des groupes de travail

La question de l'élaboration du programme a soulevé lors de cette étude auprès des acteurs de l'EEDD la question du niveau de détermination de celui-ci. D'un côté il y a les commanditaires de cette étude, qui souhaitent avoir à disposition un outil leur facilitant le choix, les aiguillant, et ainsi pouvoir mettre en œuvre une feuille de route pré-étude. Appliquant une autre focale, il y a les autres acteurs de l'EEDD, en particulier les acteurs principaux, qui souhaitent plus mettre au clair les grands principes de ce programme avant de le ventiler en actions précises.

Notre rôle lors de cette étude a donc été d'essayer de trouver le point de rencontre qui puisse contribuer à l'élaboration d'un programme d'actions à l'échelle de SMA. Nous avons établi une palette d'actions en accord avec les besoins remontés par les acteurs de terrains, qui, nous le souhaitons, permettra de tracer un chemin commun.

Groupe 1 : échantillon 1 d'acteurs locaux de l'EEDD *(réunion participative # 2)*

Annexe 5: représentation illustrée du programme d'EEDD

Les personnes se structurent en réseau.

L'interconnaissance génère la confiance, terreau nécessaire à la construction de la dynamique.

Le réseau se réunit dans un lieu identifié.

Ce réseau, ne pourra grandir, se construire sans :

- temps
- argent
- rencontres
- formations
- partages

De ces motivations individuelles va se dessiner une vision commune dans laquelle il est souhaité :

- Une plate forme d'information pour éviter tout doublon d'initiative et pour favoriser le partage de la communication.
- La mise en lien de tous.
- Des événements, ponctuels, festifs, divers.
- Des aides financières publiques et une valorisation du bénévolat
- Des modules d'éducation à l'environnement et au développement durable intégrés dans des processus d'éducation et de formation.
- Des élus avertis, sensibles et en soutien au réseau grâce à la création d'une commission dédiée.

N'oublions pas qu'un tel programme de structuration de réseau nécessitera régulièrement des apports extérieurs, pour relayer et apporter.

Groupe 2 : échantillon 2 d'acteurs locaux de l'EEDD

Annexe 6 : représentation en carte mentale du programme d'EEDD

L'ébauche de programme proposé par le groupe n°2 a fait également émerger une volonté forte de développer et renforcer les coopérations. Les actions proposées sont de l'ordre de la structuration de l'EEDD pour la rendre plus opérationnelle et efficace sur le territoire. N'apparaissent que très peu des modes d'interventions précises. Certaines problématiques partagées entre les acteurs retrouvent des propositions d'actions. Ainsi les pré-programmes se composent des items suivants :

♦ **Créer un réseau / faire réseau**

Mesure prioritaire selon le groupe, elle consiste à faire en sorte de mettre en réseau les acteurs de l'EEDD. En ayant la possibilité de s'appuyer sur un réseau existant, des rencontres, des outils d'interconnaissance, des ateliers et échanges de pratiques, permettront de faire réseau et d'instaurer plus de collaboration et une plus grande efficacité de l'EEDD sur le territoire.

♦ **Un espace ressource**

L'idée de cet espace ressource et de pouvoir accueillir en un lieu identifié des structures et des ressources (documentations, accès à des savoirs et des compétences, etc.). Ce lieu doit permettre aux structures de l'éco-système EEDD de se retrouver, et d'y faire réseau. Ce lieu doit être attractif et animé et pourra s'inspirer des tiers lieux qui hybrident les usages pour y faire se croiser une diversité d'utilisateurs. Ce lieu devra être exemplaire en matière de construction (sobriété énergétique, éco-conception, matériaux écologiques, maîtrise de l'énergie grise, etc.) et/ou d'intégration dans une politique d'urbanisation durable (lien fait avec les infrastructures et les mobilités douces, renouvellement et étalement urbain, etc.). Conscient des externalités négatives du fait d'un lieu centralisateur, notamment en terme d'exclusion des publics éloignés géographiquement, une extension mobile doit permettre d'aller vers les publics.

♦ **Mutualiser / optimiser**

Des dynamiques sont à l'oeuvre sur le territoire et ne demandent plus qu'à être optimisées. Une reconnaissance et un soutien supplémentaire, et/ou un soutien plus pérenne, permettrait d'être plus durable. La mutualisation, circulation doit être fluidifiée notamment via le numérique afin de faciliter les interactions et la réalisation d'actions d'EEDD. Enfin des partages d'outils, de matériel, de compétences et de connaissances, permettrait par exemple de réduire certaines dépenses en les mutualisant, d'accéder à des biens immatériels et matériels non accessibles en temps normal pour une structure seule. Ce travail de mutualisation et d'optimisation apporte un gain d'efficacité dans les actions d'EEDD : public plus et mieux touché, meilleures conditions de travail, meilleure viabilité des actions et des acteurs, plus grande capacité de projection et de capacité de construire des projets ambitieux, etc.

◇ **Aller vers le milieu scolaire**

Le milieu scolaire permet d'accéder à un public nombreux, sans distinction de classes sociales, à une étape de vie très orientée vers l'apprentissage. Ce public est dit « captif », c'est à dire qu'il est là, identifié, et encadré. Il y a donc de grandes possibilités d'interventions. Le travail actuel d'EEDD pourrait être amplifié / facilité, par une large mise en place des programmes laissant place à des dynamiques de projets où l'élève est au centre de l'apprentissage. Les labels E3D et éco-écoles permettent d'avoir une approche diversifiée de la question de l'environnement et du Développement Durable en impliquant largement les parties prenantes des établissements. Pour plus se développer ces démarches devraient bénéficier d'appuis techniques et méthodologiques (intervenants) pris en charge financièrement.

Autre idée, mettre en place un passeport permettant à l'élève, sur toute sa vie d'étudiant sur le territoire, d'accéder à de l'EEDD. Cette démarche a pour originalité de distiller de l'EEDD sur plusieurs années en cohérence.

◇ **Aller vers les entreprises**

Aller vers les entreprises est un défi en matière d'EEDD. L'interaction avec une entreprise se fait souvent via une rencontre interpersonnelle, souvent les structures principales de l'EEDD ont du mal à faire du lien avec ce milieu. Pour ce faire le groupe propose de s'appuyer sur des outils tels les labels ou les chartes intégrant l'environnement et l'EEDD. Les entreprises souhaitant avoir des outils et conseils opérationnels un questionnement est à avoir sur le lien entre EEDD et consulting.

◇ **Pôle de coopération**

Ce pôle est un espace, virtuel et/ou physique, qui permet à différents acteurs de se croiser, de mêler leur idées, de poser la réflexion sur l'EEDD et ses applications. Ce lieu de rencontre, à l'instar d'un think tank doit permettre de nourrir les idées, le tout dans un brassage multiculturel de structures (entreprises, associations d'EEDD, institutions, etc.). A travers ce genre d'outil, une culture commune se dégage, de l'interconnaissance se fait, des liens de confiance se tissent, ..., et ainsi la coopération entre en jeu.

◇ **Mettre de l'EEDD dans les aménagements territoriaux en lien avec la Transition (actuels et nouveaux)**

L'idée est de rendre l'univers quotidien des usagers vecteur d'éducation et d'apprentissage. En s'appuyant par exemple sur le concept de nudge, en distillant ça et là information et espace d'interprétation, l'environnement quotidien permet d'aider les personnes à modifier de manière positive leurs comportements. Gare, plages, ports, espaces agricoles, etc, autant de lieux sur lesquels s'appuyer, à s'investir.

Groupe 3 : habitants ayant participé aux ateliers du territoire

Annexe 7 : représentation en carte mentale du programme d'EEDD

La habitant·e-s ayant participé à cette atelier, ont eu une approche plus portée sur l'intention pédagogique et les formes d'interventions. Il en ressort :

◆ *La nécessité d'avoir un message*

L'EEDD, pour eux, doit porter un message de transformation de la société face à des enjeux écologiques qu'ils ressentent comme de plus en plus pressant. Ils souhaitent sortir d'une forme de statu quo et voir évoluer les comportements des usagers d'un territoire vers plus d'éco-citoyenneté, d'être acteurs (en opposition à consommateurs), et de plus s'appuyer sur les dynamiques collectives qu'individuelles. Le message ne doit tout de même pas être qu'une intention (voir une injonction pour certains).

◆ *D'aller vers des publics*

Le groupe demande à ce que les actions d'EEDD s'adressent à un large public, des plus jeunes aux adultes. Les actions doivent aussi aller à la rencontre du public là où il se situe.

◆ *De contribuer à créer du lien*

L'EEDD est pour ce groupe un moyen également de créer du lien. Lien entre une source d'information et un bénéficiaire, lien entre des porteurs de compétences et des demandeurs de compétences, point de rencontre entre différents profils. L'EEDD peut également être un outil pour permettre aux habitants d'appréhender les différents plans d'aménagements locaux (PLU, SCOT, Plan Submersion) et de les rattacher aux enjeux environnementaux. Une contribution à une éducation au territoire en somme.

◆ *D'utiliser des formes variées permettant l'expérience*

Les façons d'apprendre sont plurielles, et chacun est plus à l'aise dans telle ou telle manière. Le groupe invite donc à varier les façons d'interagir avec le public. Il prône particulièrement toute forme qui permet le jeu, et faire vivre l'expérience. En permettant l'étalonnage le public acquiert des clés pour agir. Il désire également que le savoir circule, que les compétences se transmettent afin de gagner là aussi en pouvoir d'agir.

L'EEDD doit également veiller à donner à voir, rendre tangible, visible, appréciable certaines notions, données, informations, etc.

Enfin, via des compétences, des outils, les interventions en EEDD doivent permettre aux publics de pouvoir s'organiser et d'être contributeurs de l'évolution de la société.

◆ *D'être dans la co-construction*

Tout comme dans les autres groupes, la co-construction apparaît comme primordiale. En complément des structures, ils invitent à intégrer la notion d'usages, d'usagers. Via des disciplines telles que le design thinking, la maîtrise d'usage doit être développée, et l'utilisateur transformé en acteur, ce qui augmente ses possibilités d'actions.

◆ *Organiser des événements*

Le groupe d'habitants trouve dans l'organisation d'événements un moyen d'animer l'EEDD, de fédérer les énergies, les acteurs.

Le contenu de ces événements doit avoir un côté vivant, ludique, et permettre l'acquisition de savoirs, informations et compétences.

Plutôt installés durablement dans le paysage, afin de bénéficier d'une notoriété qui s'ancrera dans le temps, les événements doivent être dans leur format exemplaires en matière d'impact environnemental. Cet objectif, en plus d'être en cohérence avec le pourquoi de l'action, offre la possibilité de baigner le public dans un cadre souhaité vis-à-vis des enjeux environnementaux (réduction des déchets, produits locaux, sobriété énergétique, etc.)

L'oeil du REEB : une multiplicité de formes d'interventions.

Lors de l'évaluation du Plan Régional d'Action de l'EEDD, le REEB a utilisé la classification suivante en matière de type d'intervention :

- Animations sur plusieurs séances, formations, accompagnements de projets.
- Animations courtes et reconductibles (1 séance, 1 sortie).
- Création et diffusion d'outils pédagogiques et de communication.
- Organisation et participation à des événements.

En complément, une autre classification présentée lors de cette étude permet de mieux mesurer la différence de type de pédagogies utilisée-s. En effet, l'intervention n'empruntera pas les mêmes manières d'apprendre, les mêmes mécanismes de cognition selon sa forme :

- Écouter, lire, regarder, parler (transmission orale, exposé, films...).
- Faire in vitro (pédagogies en intérieur des salles de classes, des musées, des centres de loisirs,...).
- Faire in situ (pédagogies dehors, dans les milieux).
- Faire faire (partage de savoir, retransmission d'expériences, acquisition de méthode).

Attention toutefois, une intervention peut emprunter plusieurs formes pédagogiques.

Ainsi nous pouvons constater qu'à l'instar de la cuisine, l'EEDD dispose de toute une palette de modes opératoires (ingrédients), exprimés ici par ces 2 classifications (il en existe d'autres), qui selon leur combinaison peuvent offrir un vaste choix d'actions (plats).

Le choix sera alors dicté en fonction du ou des objectifs pédagogiques, du ou des publics cibles, du cadre physique, culturel et temporel ainsi que des moyens à disposition (compétences, environnement, moyens financiers, etc.).

Un plan d'inspiration d'actions

Les intentions du programme

◇ *Faire évoluer une société face à l'urgence climatique et les enjeux environnementaux*

De manière transversale l'EEDD doit servir à faire modifier les comportements, faire prendre conscience. Le message véhiculé / partagé et l'invitation (l'injonction pour certain) à devenir éco-citoyen au sens être conscient, acteur, et responsable dans sa position d'humain vis à vis de son environnement. Ce message est plus ou moins pressant vis à vis des bénéficiaires de cet acte d'éducation. En effet tout le monde ne définit pas l'urgence de la crise écologique de la même manière.

◇ *Développement du pouvoir d'agir¹*

Il apparaît également que l'acte éducatif doit permettre de gagner en pouvoir d'agir. Cela passe par attirer l'attention (sensibilisation), acquérir des connaissances sur le sujet (information), des compétences, des solutions, et avoir envie d'agir (conscientisation). Ce processus doit permettre à chacun de trouver ses solutions seul ou collectivement.

¹ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Empowerment> ou cf l'analyse du concept proposé par Anne-Emmanuèle Calvès dans « Revue Tiers Monde » 2009/4 N°200 : <https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2009-4-page-735.htm#>

◇ **Varier les publics, « aller vers »**

Dans un souci d'égalité d'accès au savoir, mais également dans un but de toucher largement, le programme doit veiller à varier les publics cibles. Habitants, usagers, jeunes, adultes, personnes en difficulté sanitaire ou sociale, convaincus, non-convaincus, etc., sont autant de profils variés pour lesquels le type d'intervention différera. Le « aller vers » induit également de ne pas aller au plus facile, au plus « rentable » quantitativement. Encore une fois, seule une approche variée permettra d'atteindre cet objectif.

◇ **Varier les modes d'interventions**

Approche ludique, sensorielle, systémique, sensible, concrète, ..., sont autant de manières d'interagir avec un public. Pour toucher largement et qualitativement, une variété d'actions est nécessaire. Cette variété peut être facilitée par un mélange des pratiques entre différentes disciplines (arts, pédagogie, numérique, etc.).

◇ **Être dans la collaboration, la co-construction et la coopération** (cf annexe 8)

Axe primordial, partagé par l'ensemble de participants à l'étude, cette manière de faire doit être généralisée au maximum. A la clef, entre autres, gain de temps, intelligence collective, efficience, meilleure acceptabilité.

◇ **Éviter les actions à réalisation unique (« one shot ») et privilégier les pédagogies de projets**

La pédagogie est quelque chose qui prend du temps, l'acte éducatif s'inscrit dans le temps long. Un plan consistant à faire du « saupoudrage » n'aura donc que très peu d'effet. Un lien doit être tissé avec le public, ce qui nécessite de pouvoir être à plusieurs reprises en relation avec lui. Il en va également de la sobriété des dépenses de temps et d'argent. Construire un programme et l'utiliser à plusieurs reprises, tout en veillant à le faire évoluer au besoin, est toujours plus économe qu'une action ponctuelle.

Dans le même ordre d'idée de la temporalité, la pédagogie de projet permet de prendre le temps de partir des questionnements du public, en le suscitant si besoin, et de co-construire objectif, et actions. L'apprenant devient alors acteur de son éducation, et l'apprentissage se fait mieux grâce à l'expérience vécue.

Le listing d'actions

L'intention de ce listing est de pouvoir offrir une première appréciation de la diversité de actions possibles sans pour autant en être une liste exhaustive. Il a été alimenté par le recensement des actions discutées et partagées par plusieurs acteurs de l'EEDD et/ou des habitants questionnés. Les actions font naturellement écho aux forces, faiblesses, opportunités et menaces soulevées dans l'étude. Ne s'y trouvent pas les intentions, ou les injonctions n'ayant pas trouvé de formes de réalisation concrète, mais qui mériteraient tout de même d'être explorées. Ce listing n'est bien sûr pas une liste exhaustive des possibilités, car a été nourrit dans un temps contraint par les idées du moment. Une simple navigation sur la toile internet permet de se rendre compte de l'immensité du champs de possible en matière d'EEDD.

Les actions sont classées en 6 grands axes de travail identifiés lors de l'étude. Hormis l'axe n°1 qui semble prioritaire aux yeux d'une grande majorité des participants à l'étude, aucune priorisation n'a été établie.

Axe 1 : mettre en place un plan de coopération de co-
construction en matière d'EEDD

Action	Descriptif	Pour qui ?
A. Créer un annuaire des acteurs de l'EEDD	Un outil de type annuaire qui permet de recenser et mettre en lien acteurs de l'EEDD et demandes.	Éco-système local d'EEDD
B. Développer un outil de mutualisation de la communication	Outil qui permet de mieux partager l'information, et de rendre plus visible les actions.	Éco-système local d'EEDD, public large
C. Création d'un état des lieux partagé (à poursuivre en complément de cette étude)	L'état des lieux, ou diagnostic territorial, permet de déterminer le SWOT du secteur, d'identifier et de partager les grands enjeux locaux en matière d'environnement. C'est une base qui permet de construire une culture commune.	Éco-système local d'EEDD
D. Mise en place d'une charte commune	Outil qui permet de partager le sens de l'action, l'intention. Certains y parlent de valeurs.	Éco-système local d'EEDD
E. Co-construire un plan local d'EEDD	Plan d'actions définit un certain nombre d'axes de travail ayant leur propre fiches actions et visant à couvrir un territoire en matière d'EEDD. Sur un temps défini.	Éco-système local d'EEDD, public large
F. Développement d'outils communs d'EEDD	Outil pédagogique partagé ou co-animé, supports, méthodologie, ..., construit par un réseau d'acteurs pour répondre à un besoin commun, une intention commune.	Éco-système local d'EEDD, public large
G. Organisation de semaines thématiques	Un thème qui fédère des interventions le temps d'une semaine.	Éco-système local d'EEDD, public large
H. Organiser des actions mensuelles communes (cycle d'intervention)	Actions revenant régulièrement permettant à différents acteurs de s'y impliquer soit ponctuellement, soit durablement. Événement redondant de petite taille.	Éco-système local d'EEDD, public large

Axe 2 : Proposer, permettre et encourager la mise en place d'action diversifiées (publics, approches, thèmes, territoires)

Action	Descriptif	Pour qui ?
A. Organiser des ateliers pour le développement de compétences (cuisine, jardin, couture, Repair Café, etc)	Ateliers permettant de transmettre un savoir faire dans le but de donner du pouvoir d'agir.	Public large
B. Organiser des ateliers de design thinking	Ateliers permettant d'intégrer la notion de maîtrise d'usage (l'utilisateur au cœur), offre la possibilité d'une éducation au territoire.	Habitants
C. Développer et accompagner des projets citoyens	Permet d'être dans le faire, une pédagogie de projet. Rend les habitants acteurs.	Éco-système local d'EEDD
D. Créer du lien entre structures faisant de l'EEDD et clubs sportifs	Allier la pratique du sport à l'EEDD pour une découverte active et un apprentissage de l'environnement.	Adhérents, utilisateurs des clubs sportifs
E. Développer des partenariats inter-disciplinaires	Mettre structures de l'EEDD, artistes, acteurs du numérique, en situation de collaboration. Permet l'hybridation et l'innovation.	Éco-système local d'EEDD

Axe 3 : Investir dans les interventions scolaires

Action	Descriptif	Pour qui ?
A. Accompagner les labels Éco-école, E3D	Faire se rencontrer acteurs principaux de l'EEDD et établissements scolaires. Soutenir financièrement l'accompagnement par ces acteurs principaux de l'EEDD dans le processus d'acquisition des labels.	Établissements scolaires
B. Mise en place d'un passeport EEDD pour chaque élève de SMA	Système qui permet aux élèves d'accéder à des apports en EEDD tout au long de leur scolarité sur St-Malo Agglomération.	Élèves de SMA

C. Proposer des interventions dans les filières professionnelles	Proposer des contenus (interventions, sorties, projets, etc.) aux filières professionnelles du territoire.	Élèves des filières professionnelles
D. Organiser des temps de rencontres entre intervenants de l'EEDD et Éducation Nationale : séminaire, ateliers, rencontre annuels	Permettre via l'organisation d'un temps de rassemblement, la rencontre entre intervenants de l'EEDD et corps professoral. Facilitation des liens de collaboration.	Enseignants, professeurs, directeurs d'établissements, documentalistes, et tout autre membre des équipes pédagogiques.
E. Développement d'Aires Éducatives Terrestres ou Maritimes	Une aire éducative, qu'elle soit terrestre ou marine, est une petite zone (parc, petit bout de littorale, zone humide, etc.) qui est gérée de manière participative par des élèves. C'est un support pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement ainsi que d'éducation au territoire ² .	Éco-système local d'EEDD

Axe 4 : Aller vers le milieu de l'entreprise

Action	Descriptif	Pour qui ?
A. Organiser des espaces de rencontres entre entreprises et secteur de l'EEDD : séminaire, ateliers, rencontre annuels, etc	Permettre via l'organisation d'un temps de rassemblement, la rencontre entre intervenants de l'EEDD et entreprises du territoire. Facilitation des liens de collaborations : interventions, développement de projets, mécénats, soutiens technique, etc.	Structures de l'EEDD et entreprises du territoire
B. Lancer un label pour les entreprises (sur les économie d'énergie, la protection de la biodiversité, etc)	Label co-construit avec les intervenant de l'EEDD, permettant d'encourager les entreprises à engager des pratiques vertueuses et être plus performantes en matière d'environnement.	Entreprises du territoire
C. Lancement d'un fond de dotation pour l'EEDD.	Création d'un fond de dotation afin de collecter de l'argent auprès des acteurs privés pour financer des actions d'EEDD.	Éco-système EEDD

² <https://www.afbiodiversite.fr/les-aires-terrestres-educatives>
<http://www.aires-marines.fr/Proteger/Sensibiliser-le-public/Les-aires-marines-educatives>

Axe 5 : Investir l'espace public

Action	Descriptif	Pour qui ?
A. Campagne d'affichage	Affiches de sensibilisation, ou autres supports visuels mis dans la rue pour parler d'un enjeu environnemental. A ne pas confondre avec des affiche de communication. L'affichage doit avoir un intérêt pédagogique et doit être construit avec des personnes compétentes en matière de pédagogie.	Tout public
B. Exposition dans l'espace public	Dans l'espace public (sur une place, une rue, un parc, en s'intégrant à un bâtiment, etc.), installation de supports sur un thème donné.	Tout public
C. Diffusion de films et documentaires	En salle ou en extérieur, diffusion de supports vidéos permettant une éducation à l'environnement.	Tout public

Axe 6 : Inover dans les pratiques

Action	Descriptif	Pour qui ?
A. Faire se rencontrer artistes, acteurs de l'EEDD, milieu du numérique dans l'élaboration d'actions	Créer un cadre, un prétexte de rencontre entre différentes disciplines dans le but de générer des actions d'EEDD innovantes.	Tout public
B. Mise en place d'une action artistico-environnementale (théâtre, arts graphique, arts plastiques, etc)	Le temps d'un ou des événements permettre à des actions artistico-environnementales d'être présentées. Permet de toucher le public différemment. S'appuyer sur la culture pour permettre une EEDD.	Tout public

C. Lancement d'un défi famille (sur les déchets, l'alimentation, la mobilité, l'énergie, etc)	Pédagogie de projet qui permet d'avoir un effet d'entraînement des personnes ou foyer via leur implication, mais aussi de support de communication, d'inspiration vers d'autres personnes. Le défi est borné dans le temps et offre réflexion, acquisition de compétences, et expériences à vivre. Le défi peut explorer différents thèmes.	Tout public
D. Développer un outil pédagogique itinérant	Support pédagogique permettant d'aller vers les publics, en différents points du territoire. Peut prendre la forme d'une construction éphémère, d'une exposition, d'une caravane, etc.	Tout public

Points de vigilance :

Décideurs et structures de l'EEDD pourront s'inspirer de ce vivier afin de répondre aux enjeux du territoire en matière d'EEDD en fonction du contexte du moment. Mais nous ne saurons conseiller de l'utiliser tel un catalogue d'actions dans lequel chacun y piocherait une idée séduisante de prime abord. Nous conseillons fortement de s'appuyer sur cette base et via une démarche de **co- construction** avec les structures de l'EEDD, définir un plan pluriannuel d'actions cohérent et étayé. Le but, les objectifs et le moyens de ce programme doivent être eux aussi **partagés**, être clairs, et doivent chercher à répondre à l'importance de la problématique actuelle environnementale : **une ambition forte**. Des notions telle que la résilience, le pouvoir d'agir, les développements des savoirs et des compétences doivent y figurer afin de permettre une évolution positive du territoire.

Ce plan doit pouvoir permettre une anticipation , sécuriser les trajectoire des structures intervenantes (plus grande efficience) pour conserver et amplifier les compétences présentes sur le territoire. Le tout en laissant place à l'imprévu, l'adaptation et la capacité d'initiative de bon nombres d'acteurs locaux.

Enfin nous invitons décideurs et structures à ne pas fonctionner en silo. Un dialogue doit être maintenu entre professions, disciplines, secteurs pour limiter l'entre soi est ses dérives. De même un dialogue doit s'opérer, entre politiques d'aménagements et plan d'EEDD local afin d'assurer de ne pas installer des messages contre-éducatif.

IV. MISE EN RÉSEAU

Pour cette troisième et dernière journée de réunion participative, nous avons souhaité inscrire les participants dans un temps d'inter-connaissance orienté sur les expériences de coopération.

Par coopération nous entendons le fait de pouvoir répondre ensemble à des besoins individuels qui se rejoignent dans un but commun.

La coopération comme chemin vers soi, vers les autres, vers un but.

Les acteurs présents se sont prêtés au jeu de témoignages de bonnes et de mauvaises expériences de coopération. Une façon de faire commun et de commencer à identifier ce qui fonctionne ou non dans un processus coopératif.

Pour chaque témoignage le binôme de discussion changeait. Ainsi tout le monde a pu se parler, se découvrir et trouver des résonances différentes.

Nous avons ensuite scindé le groupe de participants en 4 sous groupes.

L'objectif était de pouvoir parvenir, dans une logique d'entonnoir, à ce qui fait et ne fait pas réseau.

Pourquoi les avoir séparé ? Pour permettre une plus large expression. La mise en commun en demi groupe a permis de compléter en croisant les apports de chacun.

Voici le résultat de ces échanges :

Ce qui est contributif de la mise en réseau

(CF schéma en annexe 9)

Préalable à une bonne mise en réseau : **un dialogue équilibré.**

Pour y parvenir, il est nécessaire pour chacun d'avoir la bonne posture d'écoute, d'éviter tout à priori, de savoir se faire confiance mutuellement, d'écouter activement et d'avoir réellement envie de coopérer.

Avoir une diversité d'acteurs sera bénéfique au réseau. Des membres actifs en provenance de structures diverses, pouvant apporter des approches transversales sera un vrai plus.

Des écrits communs.

Une fois le diagnostic du territoire fait et partagé, il est indispensable de poser par écrit l'ambition commune de ce réseau. Complété par un règlement intérieur et une charte, ce projet écrit permettra de vérifier que le sens est le bon pour tous. Aujourd'hui la base de données, dont l'alimentation est à poursuivre, ainsi que la cartographie, sont les documents socles de ce réseau en devenir.

Pour donner vie à ce réseau, **l'animation** est indispensable. Et pour qu'elle se réalise dans de bonnes conditions, lui trouver un-e coordinateur-riche sera une étape importante. Avoir une personne pour coordonner ce réseau facilitera le travail d'inter-connaissance à mener quotidiennement. L'inter-connaissance étant vectrice d'émulation de groupe. Les trois rendez-vous nécessaires à la bonne tenue de l'étude nous ont montré à quel point les personnes/structures avaient besoin de s'identifier, se connaître et d'échanger. Cette dynamique est précieuse, elle doit être poursuivie. Animer un réseau, c'est aussi communiquer. La communication permet la création

d'outils communs, et peut se concrétiser à travers un site internet, des newsletters régulières et le partage de documents numériques.

Cette animation se concrétisera à travers la création d'une entité. L'entité permettra l'identification du réseau.

Enfin, pour que cette animation soit prolifique, il faudra veiller à bien être dans le « faire ». L'action onne vie aux mouvements, elle donne à voir et à comprendre.

Une entité, une animation, et **un espace lieu et temps** !

Le temps, cette ressource précieuse qui semble manquer à tout le monde. Elle sera pourtant indispensable à la mise en réseau.

Chacun devra lui consacrer du temps et pour en être sûr, il faudra inscrire la participation à la vie du réseau dans les fiches de poste de ses membres.

Un lieu commun, qu'il soit réel ou virtuel, complétera cet espace temps.

Pour avancer ensemble, il faudra nous retrouver pour échanger et ce de façon régulière, professionnelle, et physique. Un calendrier de rencontres et d'événements permettra de donner un rythme et du contenu à ces rencontres.

L'ensemble du territoire doit être concerné par ces rencontres, il faudra veiller à une bonne irrigation pour éviter de centraliser l'action.

Ce réseau ne pourra pas vivre sans moyens financiers. **L'appui des élus** sera nécessaire.

Aujourd'hui, il existe déjà bon nombres d'outils, ressources (connaissance et compétences) qu'il faudra **mutualiser** en complément des moyens financiers. Et dans une perspective de développement, la mutualisation pourra concerner la formation. Partager des moments pédagogiques pour se créer une culture commune, le tout dans un esprit d'entraide, est une base de fonctionnement saine.

Ce qui n'est pas contributif de la mise en réseau

(CF schéma en annexe 10)

Lister le bon sens ou ce qui fait ses preuves ailleurs pour avoir un réseau qui fonctionne est nécessairement à compléter par ce qui est susceptible de faire défaut. La diversité de participants à l'étude nous permet un recensement de ce qui n'est pas contributif.

Une certaine réalité financière.

Les sources de financements sont complexes à décrypter. Les porteurs de projet se retrouvent souvent face à une certaine rigidité des organisations administratives.

Cette difficulté s'ajoute à celle du manque de financement dédié à la mise en réseau. Mais à contrario, il ne faut pas se rendre trop dépendant des sources externes de financement.

Si aujourd'hui l'intérêt pour la cause environnementale et plus spécifiquement pour l'éducation à l'environnement est socialement acceptée et partagée, ce peut être moins évident du côté des politiques.

En **l'absence de soutien politique** ce réseau ne pourra pas se développer.

L'étude concerne **le territoire** de Saint-Malo Agglomération, territoire d'actions. Mais les acteurs de l'éducation à l'environnement, nous l'avons vu, peuvent venir d'un territoire voisin.

Pour faire réseau, la distance géographique peut être un frein dans la mobilité et les échanges réguliers.

Si nous parlons de bassin de vie pour qualifier un territoire, nous ne pouvons pas faire fi des frontières administratives et des frontières géographique qui peuvent ralentir le processus de réseau.

Quid de la communication.

Nécessaires à la mise en réseau, si les informations, d'initiatives similaires, par exemple, ne sont pas partagées, cela ne pourra pas bien fonctionner. Attention, toutefois, à ne pas TROP/MAL partager.

Dans un contexte de sur information, le réseau doit jouer le rôle de filtre et vérificateur des informations à transmettre.

Dans le cadre de cette étude, certains acteurs provenant d'un territoire similaire, ne se connaissaient pas. Preuve de la réelle nécessité de faire réseau pour avancer ensemble.

L'entre soi, conséquence d'un manque d'inter-connaissance, est à proscrire.

En lien avec la communication intra réseau, la question de la posture est importante.

Le travail d'interconnaissance étant en cours, il existe encore des frontières psychologiques. Il faut pouvoir mettre de côté tout égo qui déséquilibrerait le collectif et éviter la culture de l'individualisme.

Un réseau ne peut pas fonctionner si **l'animation** est mise au second plan. Une animation sans actions ou sans diffusion de résultats ira à l'encontre de la dynamique escomptée.

Une animation sans rendez vous réguliers sera vaine.

Ne pas permettre aux acteurs de se voir serait une erreur, tout comme ne pas prendre en compte les dynamiques existantes. Il y a un tout, acteurs et actions, à intégrer au processus.

C'est le mal de ce siècle, les personnes **manquent de temps**. Hors, sans temps consacré, pas de réseau. Calendriers qui peinent à concorder, précipitation, constituent de réels freins à la mise en place d'un tel réseau.

Enfin, en cas de manque de compétence ou d'absence de méthodologie, le réseau ne pourrait exister que via de simples réunions sans objectifs. Vigilance donc sur les savoirs faire.

L'oeil de l'expert sur cette grande partie.

Développer l'éducation à l'environnement "sur et par" les territoires est un véritable enjeu pour les réseaux territoriaux actuels et à venir. Ce futur réseau s'il voit le jour devrait être en capacité de faire de la co-construction avec tous les autres acteurs du territoire.

L'éducation à l'environnement doit être accessible à tous et donc portée par une politique publique. Le soutien de la collectivité est essentiel et réciproquement, l'implication des acteurs de l'EE dans les instances de concertation territoriale.

Ce réseau sera riche et efficace s'il est diversifié et s'il permet de mailler le territoire, assurer l'interaction entre les acteurs entre eux et entre les acteurs et leur milieu.

Il devrait avoir une dimension de lieu-ressources pour permettre d'acquérir de l'information et des connaissances sur l'existant, mutualiser des matériels et des ressources, développer de l'appui au projet et peut-être aller jusqu'à mettre en place des démarches de transition. C'est l'ambition que la commission des réseaux territoriaux s'est donnée à l'échelle régionale.

Un réseau local pertinent répond aux enjeux de son territoire : comment les connaître ? Cela passe, selon nous, par un diagnostic de territoire en éducation à l'environnement, qui permet de faire réseau, de se connaître, et de décliner un plan d'actions qui réponde aux enjeux du territoire.

La question de l'échelle du réseau est une question qui fait débat : proche du bassin de vie ? A l'échelle de l'agglomération ? Du pays comme le soutient le REEB depuis 15 ans ? Sur le territoire de l'agglomération de Saint-Malo existent 2 réseaux qui couvrent une partie de ce territoire. Quelle articulation sera faite entre ce réseau en devenir et ces 2 réseaux existants ? Il y a de la place pour tout le monde tant l'urgence écologique requiert l'implication du plus grand nombre.

L'humanité est aujourd'hui confrontée à une crise économique, écologique et sociale sans précédent. Elle prend progressivement conscience que son avenir est en jeu si elle ne remet pas en question ses modes de production et de consommation, l'utilisation des ressources et leur partage. Cette crise n'est pas une fatalité, car jamais dans notre histoire nous n'avons disposé d'autant d'outils de connaissance, d'information et d'action.

A nous d'en faire bon usage, ensemble, pour construire la société dans laquelle nous voulons vivre, plutôt que subir des changements sans les comprendre.